

A.—Que l'on donne au peuple l'instruction qui lui convient, il le faut pour son avantage. Mais que les collèges ne soient point l'objet d'une indifférence qui semble prête à les sacrifier, ou du moins qui ne songe pas aux moyens de les rendre plus dignes du but de leur institution.

Je n'ai point à traiter la question du nombre plus ou moins grand de maisons de haute éducation que demande notre société. Mais il faut tenir à ce que les études soient solides, fortes, complètes, propres à faire des hommes utiles à la religion et à la patrie. L'honneur des lettres en ce pays est intéressé à ce qu'on n'élève *pas* sous leur nom des monuments qu'elles repudieraient.

Chacun doit apporter sa part dans la grande œuvre de l'éducation. Le clergé, au dévouement duquel ce pays doit tous ses établissements d'instruction supérieure, et qui déjà a commencé à élever des maisons pour former aux professions industrielles, le clergé saura encore montrer un zèle éclairé pour encourager la diffusion de la science, qui lorsqu'elle est dirigée par la religion, contribue si efficacement au bien moral, à la gloire et à la prospérité d'un peuple. Les citoyens éminents, responsables de la direction des intérêts du pays, remis entre leurs mains par la confiance publique, ont compris et comprendront mieux que jamais à raison de l'état de notre société, que l'encouragement à donner à une éducation qui fera l'honneur de la patrie, est un de leurs premiers soins. Ceux qui sont à la tête des maisons d'éducation auront toujours à cœur d'y former des hommes éclairés qui servent avantageusement et glorieusement l'Eglise et l'Etat. Les parents qui jouissent d'une certaine aisance, et qui auront eu, par les progrès de leurs enfants aux écoles primaires, une garantie de leurs succès dans de plus hautes études, sauront leur procurer cette éducation classique, propre à leur faire occuper des positions honorables pour eux et grandement utile au bien public, et leur donneront par là-même l'héritage qui excitera le plus en leur cœur la reconnaissance à leur égard. Et l'esprit judicieux de l'opinion publique ne manquera pas de sentir ce qui doit être l'objet de son approbation et de son influence sur cette question de l'éducation, si importante pour la vie d'un peuple. Que tous se souviennent qu', comme l'individu, la société se forme par l'éducation, et que l'avenir de notre pays dépend des institutions où auront à s'instruire ceux qui par leur influence devront déterminer ses destinées. Chez tous les vrais amis de la religion et de la patrie doit être la conviction que l'éducation donnée dans nos collèges est la sauvegarde de notre foi et de notre nationalité.